

Exhibit

104
B-

11

N° matricule _____

ÉTAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES

MODÈLE N° 54.

D'UN HOMME DE TROUPE

Règlement
du 20 mars 1906
sur l'administration des
corps de troupe.

(DISPOSITIONS GÉNÉRALES.)

(1) Indiquer le corps.
(2) Grade, nom et prénoms.

(1) _____

FORMAT DU PAPIER :
Hauteur 0^m,26
Largeur 0^m,16ÉTAT signalétique et des services de (2) Caporal *Fholert Pierre Marius*

ÉTAT CIVIL.			SIGNALEMENT.	
Né le <i>18 décembre 1897</i>			Cheveux : <i>Blonds clairs</i>	
à <i>Géhenos</i>			Yeux : <i>bleus cl.</i>	
canton d' <i>Aubagne</i>			Front : <i> moyen</i>	
département d' <i>es Bouches du Rhône</i>			Nez : <i>verse</i>	
résidant à <i>Géhenos</i>			Visage : <i>long.</i>	
canton d' <i>Aubagne</i>			Renseignements physiologiques complémentaires :	
département d' <i>es Bouches du Rhône</i>			<i>teint coloré taché</i>	
profession <i>Cordonnier</i>			<i>de rousses</i>	
fils de <i>Joaquim Ernest</i>			Taille : 1 mètre <i>63</i> centimètres	
et d' <i>Oliver Philomène Louise</i>			Taille rectifiée : 1 m. _____ centimètres.	
domiciliés à <i>Géhenos</i>			Marques particulières :	
canton d' <i>Aubagne</i>				
département d' <i>es Bouches du Rhône</i>				
marié le _____				
à d' _____				
alors domiciliée à _____				
département d' _____				
autorisation du _____				
Jeune soldat <i>appelé</i> de la classe de <i>1917</i> , de la subdivision de <i>Toulon</i>				
canton d' _____			partie de la liste.	
N° _____ au registre matricule du recrutement.				
Ou : Engagé volontaire pour _____ ans, le _____ 1 _____, à _____,				
département d' _____.				
A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 1 _____, de la subdivision				
d' _____ canton d' _____.				
_____ partie de la liste. N° _____ du recrutement.				
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DEVRA PASSER DANS			DATE	
LA DISPONIBILITÉ.	LA 1 ^{re} RÉSERVE.	LA 2 ^e RÉSERVE.	DE LA LIBÉRATION	
_____	_____	_____	du service militaire.	
_____	_____	_____	_____	

SERVICES SUCCESSIFS

CAMPAGNES, BLESSURES ET DÉCORATIONS.

SERVICES SUCCESSIFS

CAMPAGNES, BLESSURES ET DÉCORATIONS (suite).

Incorporé au 6^e Régiment
d'infanterie coloniale à
Compiègne le 9. janvier 1916
comme jeune soldat appelé
de la classe 1917 - Arrivé au
Corps et soldat de 2^e classe
le 9. janvier 1916 -

Passé au 9^e B^{ton} du
6^e Colonial. le 8-11-1916

Passé au 43^e colonial
le 1-4-1917 RAC le dit jour
Nommé caporal le 1-2-18
9^e du Rgt n^o 667

Mort pour la France
le 1^{er} juin 1918 devant Vignny
(Marne) avis m^e n^o AD^{bis}
7639 du 17.7.1918

Campagne

Contre { du = 9. janvier 1916
Allemagne { au = 1. juin 1918

Citation

« Brave caporal tué glorieu-
sément devant Vignny. le 1^{er} 6-1918
en faisant bravement son devoir »

Décorations

Croix de guerre avec étoile
de bronze
Médaille Militaire à titre
Posthume 70. du 8-8-20

A Paris, le 20 Mai 1925.

VÉRIFIÉ :

Le Major,

CERTIFIÉ :

Le Trésorier,

Vu :

Le Président du Conseil d'administration,
Le Capitaine chargé de l'effectif

